

Loi LEONETTI-CLAEYS

Mardi 11 Octobre 2016 – Dunkerque



Bulletin d'Inscription

Bulletin à retourner complété à
A.F.M.A.S.P. - Loi Léonetti-Claeys
4 rue Monseigneur Marquis – 59140 DUNKERQUE

Professionnels, étudiants, bénévoles

Structure :

Activité/Service :

Adresse :

☎ : Fax :

✉ :

Confirmation d'inscription adressée par mail

Personne à contacter :

Inscrit la (les) personne(s) suivante(s) :

1. NOM Prénom :

Fonction :

2. NOM Prénom :

Fonction :

3. NOM Prénom :

Fonction :

4. NOM Prénom :

Fonction :

☞ Si vous inscrivez plus de 4 personnes, veuillez utiliser le verso

Inscription individuelle (Règlement à joindre obligatoirement)

NOM Prénom :

Profession :

Association de bénévoles :

Adresse :

☎ : Fax :

✉ :

Confirmation d'inscription adressée par mail

Droits d'inscription

Tarif professionnels

15 € jusqu'au 31 août 2016

20 € du 1^{er} au 30 septembre 2016

Tarif étudiants et
accompagnants bénévoles
5 € (joindre un justificatif)

Modalités de règlement

Par chèque bancaire
à l'ordre de A.F.M.A.S.P.
à joindre à ce bulletin

Par mandat administratif
sur présentation de facture.
Préciser l'organisme
collecteur :

Convention de Formation

Vous souhaitez recevoir une
Convention de formation
simplifiée

Oui Non

Conditions d'annulation

Remboursement de 60% des frais
de participation pour une
annulation faite par écrit avant le
30 septembre 2016.

Après cette date, aucun
remboursement ne sera effectué.

A.F.M.A.S.P.
Organisme de formation
agréé depuis 1998
sous le N° 31 59 04471 59
auprès du Préfet de